

ÉVALUATION ET ENTRETIEN PROFESSIONNEL : ENJEUX ET INTÉRÊT



PROGRAMME

PRESENTATION DES INTERVENANTS (15 min)

TOUR DE TABLE (15 min)

PREMIÈRE PARTIE : « ÉVALUER LES SALARIÉS : DE QUEL(S) DROIT(S) ? » (45 min)

- La diversité des évaluations
- La légitimité de l'évaluation

DEUXIÈME PARTIE : « ÉVALUER LES SALARIÉS : COMMENT (BIEN) FAIRE ? » (1h)

- Le process de mise en place de l'évaluation
- La conduite de l'évaluation

TROISIÈME PARTIE : « ÉVALUER LES SALARIÉS : POUR QUOI FAIRE ? » (1h30)

- Fixer des objectifs
- Former et adapter le salarié à son poste de travail
- Modifier le contrat de travail et les conditions de travail
- Envisager une rupture du contrat de travail

QUIZ D'EVALUATION DU STAGIAIRE (15 min)



OBJECTIFS

Assurer une formation générale afin de maîtriser les comportements à adopter en matière d'évaluation professionnelle des salariés.

LIEU : Cabinet LAFITTE Résidence l'Alliance
3, rue du pont de l'aveugle 64600 ANGLET



PUBLIC CONCERNÉ

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Atelier de formation associant théorie et pratique

Remise d'un support pédagogique écrit reprenant les thèmes abordés dans la demi-journée + Grille d'évaluation de la formation

- Directeur(rice)/Responsable des ressources humaines
- Responsable administratif(ive)
- Assistant(e) de direction /



TARIF

1.500 euros H.T. (6 participants) soit 1.800 euros T.T.C.
(frais de petit déjeuner offerts)